

tenue sous la présidence de Monsieur BABSKI, assisté(e)
de Madame BERGERAT et Madame JAUR, Conseillères
En présence de Madame COURTOIS, Rapporteure publique
Madame RANWEZ, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2311356	RAPPORTEURE: Madame Sophie BERGERAT
Titre de l'affaire	Arrêté du préfet du Pas de Calais en date du 27 novembre 2303 portant refus de titre de séjour, faisant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 90 jours, fixant le pays de destination et faisant interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître HACHED Rabah (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Directeur
02)	DOSSIER N° 2311357	RAPPORTEURE: Madame Sophie BERGERAT
Titre de l'affaire	Arrêté du préfet du Pas de Calais en date du 27 novembre 2303 portant refus de titre de séjour, faisant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 90 jours, fixant le pays de destination et faisant interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître HACHED Rabah (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2400188	RAPPORTEURE: Madame Sophie BERGERAT
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du Préfet du Nord en date du 26 décembre 2023 portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire dans un délai de trente jours.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

10 heures 00

04)	DOSSIER N° 2400581	RAPPORTEURE: Madame Sophie BERGERAT
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 11 juillet 2023 du Préfet du Nord portant refus de titre avec obligation de quitter le territoire dans un délai de trente jours et interdisant le retour sur le sol français pour une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2400610	RAPPORTEURE: Madame Sophie BERGERAT
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 15 décembre 2023 du Préfet du Nord portant refus de titre avec obligation de quitter le territoire dans un délai de trente jours interdisant le retour sur le sol français pour une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître GOEMINNE Aurélie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2400859	RAPPORTEURE: Madame Sophie BERGERAT
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 5 juin 2023 du Préfet du Nord délivrant un titre de séjour pour une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
07)	DOSSIER N° 2401638	RAPPORTEURE: Madame Sophie BERGERAT
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 5 septembre 2023 du sous préfet de Dunkerque refusant la délivrance d'un titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître SCHMIDT-SARELS Chloé (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

10 heures 00

08) DOSSIER N° 2405663 RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du 26 mars 2024 du Préfet du Nord portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître ZAIRI Zouheir
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09) DOSSIER N° 2406198 RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du 15 mars 2024 portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

Arrêté le 03/04/2025
Le président du tribunal